

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé.

Paraissant le premier de chaque mois.

ADRÉGER LES TRAVAUX, C'EST PROLONGER LA VIE.

VOL. II

MONTREAL, 1ER JUIN 1890.

No 4

LE STENOGRAPHE CANADIEN

BOITE DE POSTE 1887

ABONNEMENT: Un an, \$1.00; Six mois, 50c
(Envoyé à domicile à Montréal.)

FRANCE: Un an, 5 fr.; six mois, 3 fr.

Les abonnements datent du 1er mars et du 1er septembre.

L'abonnement est payable d'avance. Il continue à moins d'avis contraire. S'il n'est pas reçu directement l'administration fait présenter sa quittance du dernier trimestre au cours, à domicile.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à JOS. PH. DE LA ROCHELLE, Editeur du Sténographe Canadien, Montréal (Canada).

UNE PAROLE DE DIEU.

SONNET

Le Christ descendu sur la terre
Dit au riche : Tu donneras,
Mais en donnant tu cacheras
Ta main dans l'ombre et le mystère.

Le cœur ne doit jamais se taire :
Au sein des cruels embarras
Il faut prêter l'appui d'un bras
Spontanément au pauvre hère.

L'homme sensible, généreux,
Compatissant, bon, charitable,
Est sûr d'un avenir heureux.

L'Autône, vierge respectable,
Poussant la porte d'un taudis
Ouvre celle du paradis.

A. ELLIENFAC.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN.....

Tel est le titre d'un article que publie la "Gazette Sténographique" de France, dans son numéro de mai. L'auteur est M. Jacques Bonhomme, qui, au mois de février dernier, a trouvé bon de critiquer la manière dont les récompenses ont été distribuées, au concours de Montréal. Le motif du "Tout est bien qui finit bien" de M. Bonhomme est la substitution d'une médaille d'or à une médaille de bronze pour l'Union des Écoliers Sténographes de Dendeville, par décision du comité d'organisation. Il y a, assurément, de quoi exalter la joie du critique, mais ce qui est hors de vérité, c'est, pour M. Bonhomme, de croire que ce sont ses quelques remarques qui ont poussé les organisateurs à changer seulement la distribution des récompenses, et non à obliger, comme notre con-

fière semble le croire, les membres du jury à se déjuger. Nous conseillons à M. Bonhomme de consulter M. Canchon et le STENOGRAPHE CANADIEN pour savoir exactement ce qui en est de *tous changements*. S'il ne le fait pas, tant pis pour lui. Nous ne reviendrons plus sur le sujet.

Quant à la médaille d'or donnée à un élève de Saint Jacques, dans le concours de vitesse, pour une moyenne de quarante-cinq mots à la minute, c'est ce qui, nous l'avons déjà dit, semble taquiner le plus les sténographes de France. C'est pourtant chose bien simple. La médaille de l'honorable M. Oumet était désignée d'avance pour la vitesse. Les sténographes pratiquants n'ayant pas concouru, le prix est allé aux élèves et nous l'avons donné à celui qui l'a gagné. La moyenne, pour deux mois d'étude, a été bonne, nous le répétons. M. Bonhomme l'avoue, du reste. Puis, comme nous le disions en mars dernier, en récompensant bien la vitesse, nous avons suivi les conseils donnés dans le "Journal des Sténographes." Que nos confrères de France lisent leurs journaux et ils trouveront aussi, quelque part, que, en France, on oublie un peu trop la calligraphie pour les travaux d'art et que, partant, on trouve, en Allemagne et en Suisse, plus de sténographes rapides qu'en France.

Un dernier mot à M. Bonhomme. Il paraît qu'il a déjà gagné plusieurs récompenses et il a raison d'en être fier. Nous l'en félicitons nous-même bien cordialement; mais nous souhaitons qu'il ne ressemble pas à quelqu'un de Montréal, vrai collectionneur de médailles et de diplômes, qui pousse beaucoup trop loin la manie de travailler pour la gloire et qui est cause que l'Union des Écoliers n'a pas eu tout de suite la médaille qu'on avait dès le début songé à décerner pour la plus belle collection de travaux, cause des critiques de M. Bonhomme et, par conséquent, de toutes ses petites erreurs; cause première, en un mot, de tout le trouble qui, malheureusement, a suivi notre premier concours.

A bon entendre, salut !!

Voici le résultat d'une composition faite le 17 mai dernier à l'école Saint Jacques par les élèves de la deuxième classe et n'apprenant la sténographie que depuis le mois de mars dernier :

N. Girard, 48 mots à la minute; N. Deguise, 47; A. Fortin, 47; H. Lamoureux, 45; H. Fleury, 38; C. Léveillé, 34; R. Chagnon, 31; E. Bergeron, 31; H. Naud, 31; C. St-Pierre, 30; A. Gervais, 30; A. Foucher, 29; A. Courtemanche, 28; A. Galignas, 28; H. Arnoldi, 28; M. Charbonneau, 24; E. Bellavance, 23; V. Lamarche, 22; W. Gagné, 21; A. St-Charles, 20; A. Poulet, 18; A. Lavigne, 14; L. Arnoldi, 13.

La Sténographie au Canada

Mais nous avons dit à maintes reprises que la sténographie fait tous les jours de nouveaux progrès au Canada et point n'est besoin de dire quel pour le français, car ne parle plus que de la sténographie. Employés Anglais sont seuls à obtenir encore entre plusieurs systèmes et il nous faut ajouter qu'ils ont, avant longtemps, eux aussi, une seule méthode, car, dans l'ensemble, le système D'Alphonse Sloan est en train de supplanter tous les autres, à en juger par les demandes que nous font les professeurs de la méthode de sténographie anglaise de Sloan.

Mais revenons un peu à propos de la sténographie. Une nouvelle preuve de ce progrès, c'est la nouvelle suivante, publiée dans la "Press" du 22 mai dernier :

"Mr. J. A. P. Moore, imprimeur et sténographe de Marquette, P. L., vient de découvrir un procédé nouveau et très rapide pour imprimer la sténographie; une épreuve ayant été soumise à un comité de sténographes devant paraître bientôt un journal de ce genre a été adoptée immédiatement. Mr. Moore a

nommé l'administrateur de ce journal, et peut remarquer qu'il n'y a pas de caractère possible pour imprimer la sténographie et que pour qu'aujourd'hui le coût de son impression a toujours été d'un prix élevé. Ce nouveau système est très simple et sera très avantageux pour l'impression de journaux sténographiques, ou que l'on aura plus recours à la lithographie; il fera voir aussi que les sténographes d'outre-mer que les jeunes sténographes canadiens se résistent pas en arrière, quand il s'agit de développement de la vulgarisation d'un art tel que celui de la sténographie."

Mais nous souhaitons une heureuse naissance au journal annoncé et longue vie, bien entendu.

Quant aux preuves que le nouveau procédé doit donner aux sténographes d'outre-mer" qui on ne négli-ge rien au Canada, pour hâter l'avancement de l'écriture abrégative, le Sténographe Canadien les a données.

J. Hill Sloan accorde \$6,000 comme compensation aux sténographes du 5^e district judiciaire, a été adopté par le Sénat américain, le jour même qu'il a été présenté.

Concours / modèle du cachet.

Le concours de ^{Pour} "Tribourg"

Plusieurs de nos lecteurs ont dû voir, dans les journaux sténographiques, de France, que c'est aujourd'hui, 7^e juin, qu'a lieu, à Paris, la clôture de cet intéressant concours.

Ce concours, comme l'indique le titre, a pour objet l'exécution d'un type de cachet, emblématique pour les titres de l'Institut.

Parmi les personnes de Montréal, qui y ont pris part, nous remarquons deux élèves de l'école de Saint-Jacques, lesquels ont exécuté de magnifiques travaux, que nous croyons devoir décrire :

M. D. Latour, une main adroite tenant une plume, au bout de laquelle est le mot "sténographie."

M. F. Duhamel, une tête de chèvre avec le mot "sténographie".

Nous publierons dans notre prochain numéro les noms des lauréats, ainsi que la décision qui aura été rendue.

M. Joseph Belodcan, de l'école Saint-Jacques, a préparé, pour le concours de Tribourg, une

écrite en 17 minutes, croquis que contenant 2,900 mots.

M. Muc. Lemieux a fait une magnifique carte de la ville de Montréal. Les nombreux quartiers sont convenablement écrits : Pointe Saint-Charles, quartier Sainte-Anne, Saint-Antoine, rouge; Saint-Laurent, jaune; Saint-Louis, bleu; Saint-Jacques, rouge; Sainte-Marie, jaune; Est, jaune; Centre, rouge; Ouest, bleu.

M. S. Ellivedrac, qui nous a déjà écrit deux magnifiques volumes de "Coches" "M. Papillon" et "Pompoms d'or", a bien voulu nous envoyer un morceau inédit que nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs. L'éloge de M. Ellivedrac, lauréat de plusieurs concours, n'est plus à faire et qu'il nous suffise de dire que nous nous proposons de faire maintes quillettes dans les "Papillons" et les "Pompoms".

Handwritten notes and signatures at the bottom left of the page.

Handwritten notes and signatures at the bottom right of the page.

Handwritten shorthand notes in the top left column.

Handwritten shorthand notes in the top right column, including the word "Qui".

Victor Hugo.

10 novembre 1831.

Une étrange histoire

Main body of handwritten shorthand text on the left side of the page.

Main body of handwritten shorthand text on the right side of the page, including the name "Boyerne".

La Revue sténographique

Doudeville, nous arrivons avec un article et un entrefilet à l'adresse de M. le baron de Jacques Bonhomme, il est vrai, mais guère plus flatteurs pour nous que ceux de la Gazette de St. que l'on veut critiquer. Nous en causerons avec nos lecteurs le mois prochain

Lettre d'esprit

No 3 Charade

Quand le divin jus de la bouteille s'échappe à flot de la bouteille, On entend deux fois mon premier. Quand une astria s'exprime Entame une chanson propre à Elle doit prendre son premier Et quand devant perchia, béars L'hôte se montre trop versé, est qualifié d'entier.

A. Ellivedprae.

Prime. — Parmi les devineurs, celui qui sera désigné par le sort, recevra un exemplaire de: Ellivedprasienne illustrée ainsi qu'un diplôme de Sphinx. Prière d'adresser les solutions à M. Ellivedprae, 1, avenue de Bessan, à Biziers (France).

no 4 Enigme

Mon no quatre pieds fait tout mon bien; mon dernier vaut mon tout; Et mon tout ne vaut rien

Réponses des devinettes du mois de mai: 141: son semblable; no 2: 22 ont deviné: — No 1 l'abbé Richard, J. A. P. de Campel, Joseph Camourea, M. Dubois.

Er. Eiffel, -- W
Er. Edison. o v o
Etats. Vins
Paris.
500 pieds V
12.000

W
V
C
V

CICÉRON ET LA STÉNOGRAPHIE

PAR M. HENRI DUPONT

(Suite.)

Catiline eut le courage d'essayer cette accusation jusqu'au bout, puis il fit des protestations d'innocence, et essaya de faire passer tous les crimes dont il était accusé pour autant de fictions du consul, mais les murmures des sénateurs couvrirent sa voix.

Vaincu, il s'écria dans un accès de fureur : " J'éteindrai par la ruine commune les flammes qu'en allume contre moi ", puis il sortit brusquement de l'assemblée, et à la tête de 300 conjurés, alla rejoindre son armée.

Cependant Catiline avait laissé dans Rome plusieurs de ses complices chargés de disposer tout pour le massacre et l'incendie et leur avait promis de revenir bientôt à la tête d'une armée.

Cicéron monta à la tribune aux harangues et rendit compte au peuple de ce qui s'était passé [2e catilinaire].

Dès qu'on fut certain à Rome que Catiline avait été rejoint par l'armée d'Etrurie, le Sénat le déclara ennemi de la patrie, et envoya contre lui le collègue de Cicéron, Antonius.

Cependant, les conjurés entamèrent des négociations avec les députés des Allobroges qui venaient se plaindre au Sénat de l'avarice des magistrats romains, leur promettant pour prix de leur concours, de rendre l'indépendance à leur patrie. Les députés hésitèrent et finirent par dénoncer le complot; on saisit des lettres adressées à Catiline et au Sénat des Allobroges. Cicéron fit réunir les conjurés au Sénat, les confronta avec les députés et les fit mettre en état d'arrestation, puis, au sortir de la séance, il monta à la tribune pour rendre compte de ce qu'il venait de faire [3e catilinaire].

Le lendemain, Cicéron réunît le Sénat pour délibérer sur le sort des prisonniers. Le Sénat n'avait selon les lois aucun pouvoir judiciaire, et nul citoyen romain ne pouvait être condamné à mort que par le peuple assemblé en centurie; mais il s'agissait d'une question de salut public. Les deux consuls qui devaient entrer en fonction opinèrent pour le dernier supplice, et entraînérent à leur avis une partie du Sénat; mais quand vint le tour de J. César, il fit contre la peine de mort un discours si habile que la plupart de ceux qui avaient voté se rétractèrent et prétendirent n'avoir en vue, comme César, que la confiscation des biens. Enfin, les amis de Cicéron eux-mêmes hésitèrent à se prononcer craignant pour le consul la grave responsabilité qui allait peser sur lui. C'est au milieu de ces incertitudes du Sénat que Cicéron prononça sa 4e catilinaire concluant à l'application de la peine de mort.

Ce discours ramena à leur premier avis ceux que la harangue de César avait ébranlés, et la mâle éloquence de Caton acheva de décider les timides et les irresolus. Les conjurés furent condamnés à mort et étranglés dans leur prison le soir même. [1]

" L'exécution finie, dit Plutarque, Cicéron fut conduit à sa maison comme en triomphe par tout le corps du Sénat et par celui des chevaliers. Les rues de Rome étaient illuminées, les femmes et les

enfants aux fenêtres ou sur le toit des maisons, pour les voir passer au milieu des acclamations du peuple qui lui donnait le nom de son libérateur et de son sauveur."

Pendant la séance du Sénat dont nous venons de parler, Cicéron trouva une belle occasion de mettre à profit et de faire admirer tout l'avantage des notes tironiennes.

Voulant prévenir les interprétations que la malignité ou l'ignorance pouvait donner à des faits si bien attestés, et répandre une juste horreur pour les complices qui n'étaient point encore sans amis et sans partisans, pendant que les prisonniers étaient dans la salle du Sénat, il fit placer dans différents endroits de cette salle, et sous la direction de Tiron, des sténographes chargés de recueillir tout ce qui se disait dans l'assemblée, et son premier soin après les fatigues d'une journée aussi laborieuse fut de faire tirer un grand nombre de copies qu'il fit distribuer à Rome et dans toutes les parties de l'Italie.

Le discours que prononça Caton dans cette assemblée, est même le seul qui nous soit parvenu de tous ceux que prononça le grand homme. Il a été reproduit par Salluste dans sa conjuration de Catiline.

En sortant de sa charge, Cicéron s'était promis d'adresser un discours au peuple pour glorifier son consulat.

" L'homme qui n'a pas permis aux accusés de se défendre, ne se défendra pas lui-même," dit le tribun Metellus Nepos, et il lui ordonna de se borner au serment d'usage, qu'il n'avait fait rien de contraire aux lois.

" Je jure, s'écria Cicéron, je jure que j'ai sauvé la République."

A ce cri éloquent, Caton et les sénateurs répondirent en le saluant du nom de PÈRE DE LA PATRIE que le peuple entier confirma par ses applaudissements.

Ce titre était le plus glorieux auquel un mortel puisse aspirer.

Cicéron fut alors conduit du forum à sa maison par une de foules citoyens enthousiasmés qui firent retentir la ville de leurs applaudissements.

Mais, hélas ! Cette journée glorieuse devait avoir pour le grand orateur un douloureux lendemain.

L'orage éclata par les représailles du tribun Clodius, qui réussit à faire bannir le sauveur de Rome sous prétexte qu'il avait sans jugement public condamné des citoyens à une peine capitale.

Repoussé loin des bords de la Sicile, relégué en Thessalie où il se réfugia près de Flavius, Cicéron apprit bientôt que sa mai-on venait d'être ravée, que ses meubles eussent été vendus à l'encan s'il s'était présenté un acheteur, et que sa femme et ses enfants avaient été en butte aux insultes de la populace.

Au-si, la philosophie fut-elle impuissante à consoler cette âme généreuse, mais à laquelle manquait la force du caractère. Il parait même qu'il profita de son séjour dans cette contrée pour étudier de nouveau avec Tiron les notes grecques et perfectionner encore son adaptation.

Cependant, après 17 mois d'exil, les remords d'une cite trop ingrate, provoquèrent le rappel du grand orateur, qui revint triomphalement à Rome "porté comme dans les bras de toute l'Italie." [1]

(A suivre)

[1] Catiline essaya en vain de résister quelque temps à la tête de ses troupes, il fut forcé de livrer une bataille et fut tué près de Praetoria, et prit les armes à la main ap es un l'été d'été.

[1] C'est le 4 août 97, et sur la proposition de Antonius que fut votée par le Sénat la loi du rappel de Cicéron.